



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 6 janvier 2020

NOTE

A

TOUS LES SERVICES

**Un poste de Gestionnaire Technique de Patrimoine Bâti
est à pourvoir
à la Direction de l'Architecture et des Bâtiments
Service gestion du Patrimoine Bâti
(Catégorie B- Cadre d'emplois des Techniciens ou Contractuel)**

Le technicien à en charge la gestion d'un parc de bâtiments scolaires ou de l'enfance, confié au service de la gestion du patrimoine bâti, dans l'objectif d'en assurer la conservation, le maintien en état d'usage ou son amélioration.

MISSIONS :

- Préserver les fonctionnalités du bâtiment confié et notamment celles relatives à la protection des personnes et des biens,
- Dans le cadre d'un budget alloué, assurer les investissements nécessaires au maintien et à la pérennité du patrimoine bâti,
- Assurer le suivi technique général du patrimoine bâti du parc et à ce titre, proposer la rédaction des modes opératoires découlant de ses missions,
- Assurer la gestion administrative des marchés des vérifications périodiques réglementaires (préparation des appels d'offres, reconduction, résiliation),
- Optimiser ou développer le plan des grosses réparations et de renouvellement des installations (qualité et cohérence des opérations d'entretien et d'investissement),
- Représenter le patrimoine bâti auprès des responsables d'établissements et de tout intervenant externe ou interne sur les bâtiments du parc confié,
- Veiller au respect de la réglementation en matière de gestion des bâtiments,
- Suivre et contrôler l'ensemble des budgets du parc des bâtiments confiés,
- Gérer les dépenses d'investissements des grosses réparations ou de renouvellement des équipements (dont facturation, service fait, réception...),
- Gérer les dépenses de diagnostics obligatoires ou de mise en conformité (dont facturation, service fait, réception...),
- Assurer la conduite d'opération de réhabilitation ou de restauration d'ouvrage.

Missions occasionnelles

- Participer à la réalisation de diagnostics de performance énergétique,
- Participer à l'élaboration de nouveaux contrats suite à l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence,
- Participer aux opérations de construction neuve, de rénovation ou d'aménagement d'ouvrage, en avisant le conducteur d'opération des exigences de pérennité ou d'exploitation technique. Apporter son expertise en proposant des prescriptions techniques qui faciliteront le maintien et la préservation des ouvrages liés aux différents projets,
- Assure le suivi des opérations pour le compte des chefs de projets coordonnant et pilotant les opérations, assure à ce titre la responsabilité technique des chantiers, dans le respect des enveloppes financières et des missions confiées,
- Assure la demande et la pré-validation des autorisations d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire, permis de démolir).

PROFIL :

Qualification /Expérience

- Formations et diplômes nécessaires à l'accès au cadre d'emploi des techniciens territoriaux,
- Diplôme souhaité : Bac ou Bac +2 en Bâtiments, immobilier ou économie de la construction,
- Expérience souhaitée : 5 ans dans un emploi similaire.
- Permis B obligatoire.

Connaissance :

- Connaître les méthodes de diagnostic et les pathologies du bâtiment avec ses équipements, les principes de préservation et de valorisation du patrimoine bâti,
- Connaître les instances et les circuits de décision des collectivités, les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux et d'exploitation de bâtiment, les différents équipements techniques et réseaux du bâtiment,
- Connaître les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique,
- Avoir une connaissance des réglementations; incendie, accessibilité, sanitaire, acoustique et thermique,
- Avoir une connaissance des règles de la Maîtrise d'ouvrage et sa loi MOP, du code de la construction et de l'habitation, du code des marchés publics, des règles techniques de construction, des DTU et normes de bâtiment.

Savoir-faire :

- Savoir apprécier les situations d'urgence,
- Établir des ratios, des tableaux de bords, des analyses et des bilans, évaluer un coût global d'un bâtiment, fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances des investissements,
- Évaluer et choisir une offre de produits ou de services relatifs à son domaine,
- Planifier, organiser, répartir les travaux de renouvellement ou de grosses réparations,
- Concevoir et formaliser des consignes relatives à son domaine de compétence,
- Faire de la gestion de projet, utiliser les principaux outils bureautiques, Word, Excel, PowerPoint, messagerie électronique, ...

Savoir être.

- Être à l'écoute et en bonne relation avec ses différents interlocuteurs,
- Être sensible aux questions d'environnements et d'économies d'énergies,
- Être analyste tout en sachant faire des synthèses,
- Être autonome tout en étant capable de travailler en équipe,
- Être initiateur et responsable de ses missions concernant la préservation du parc,
- Être responsable, organisé, méthodique et consciencieux,
- Être discret et faire preuve de neutralité (religieuse, politique...),
- Être maître de son langage et de son attitude,
- Avoir le sens du service public.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 14 février 2020.***

Le Directeur Général des Services,

Bernard ORTS